

HCSP et SF2H : l'expertise mobilisée face à la crise

Le Haut Conseil de la santé publique et la Société française d'hygiène hospitalière : une instance d'expertise en santé publique et une société savante engagées conjointement dans la prévention du risque infectieux

Exemple de la pandémie Covid-19

La pandémie liée au SARS-CoV-2 et ses différents variants représentent une crise inédite pour la société française et pour de nombreux pays à travers le monde. Depuis le début de la crise Covid-19, des mesures politiques exceptionnelles ont été prises et ont nécessité d'énormes capacités d'adaptation de la part de toute la population. Cette crise a également bouleversé le système économique et la vie sociétale dans une dimension syndémique¹ de la crise et bien souvent, les décisions ont été prises en fonction des données disponibles et de l'expertise scientifique avec un certain degré d'incertitude.

On ne connaît pas encore les effets à long terme qu'aura le Covid-19 sur notre système de santé. Alors, comment nous préparer à de potentiels nouveaux risques épidémiques ? Ne pas anticiper serait ajouter le risque de l'inaction aux risques de rebonds. Nous n'aurions pas l'excuse de l'inexpérience qui a pu être invoquée au printemps 2020. L'anticipation est plus que jamais une responsabilité, dont la nature est indissolublement éthique et politique.

1- Singer M, Bulled N, Ostrach B, Mendenhall E. Syndemics and the biosocial conception of health. *Lancet*. 2017; 389(10072):941-50.



Pr. Didier Lepelletier

Médecin de santé publique et hygiéniste

Président du Haut Conseil de la santé publique (HCSP)

Administrateur de la Société française d'hygiène hospitalière (Sf2H)

Certaines institutions internationales (OMS)² ou nationales (Haut Conseil de la santé publique [HCSP])^{3,4}, dans une démarche de prospective ont décrit des scénarios plausibles à 5 ans, plus ou moins pessimistes en proposant des préconisations d'anticipation. L'anticipation apparaît donc une étape de prévention de scénarios liés aux crises sanitaires, quelle que soit la nature risque, infectieux, environnemental ou autre.

2- Organisation mondiale de la santé (OMS). Allocution liminaire du Directeur général de l'OMS lors du point de presse sur la Covid-19 du 30 mars 2022 <https://www.who.int/fr/director-general/speeches/detail/who-director-general-s-opening-remarks-at-the-who-press-conference-30-march-2022>

3- Haut Conseil de la santé publique. Rapport relatif à la réflexion prospective et aux points de vigilance en période de crise sanitaire <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=1236>

4- Lepelletier D et al. Syndemic analysis of the pandemic COVID-19 crisis: A multidisciplinary "Understand - Anticipate - Propose" meta-method. *Arch Public Health* 2022. 2022 Aug 19;80(1):193. doi: 10.1186/s13690-022-00951-x.

En matière de risque infectieux, on sait que les plus grandes épidémies qui ont frappé notre pays ont poussé les autorités à agir et ont grandement contribué au principe même de santé publique. L'idée de santé publique est donc née au fil des siècles, au sein même des épidémies qui ont frappé nos ancêtres. C'est devant les hécatombes provoquées par la peste ou le choléra, que les pouvoirs publics ont commencé à agir, à s'organiser et à légiférer pour la santé de tous.

La santé publique peut se définir comme une discipline qui s'occupe de l'état de santé global des populations, sous tous ses aspects curatifs, préventifs, éducatifs et sociaux par la mise en place d'actions de promotion de la santé, de prévention et de traitement des maladies, de réadaptation des handicapés. La France dispose de nombreuses agences ou instances sanitaires en charge de fournir de l'expertise aux décideurs politiques pour l'aide la décision publique. Le HCSP⁵ est une des plus anciennes instances d'expertise en santé publique créées par la loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique et mis en place en 2007. La loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé a modifié les missions du HCSP par la nouvelle rédaction de l'article L.1411-4 du Code de la santé publique. Le HCSP a ainsi pour missions de : 1) contribuer à l'élaboration, au suivi annuel et à l'évaluation pluriannuelle de la Stratégie nationale de santé ; fournir aux pouvoirs publics, en lien avec les agences sanitaires, l'expertise nécessaire à la gestion des risques sanitaires ainsi qu'à la conception et à l'évaluation des politiques et stratégies de prévention et de sécurité sanitaire ; 3) fournir aux pouvoirs publics des réflexions prospectives et des conseils sur les questions de santé publique ; 4) contribuer à l'élaboration d'une politique de santé de l'enfant globale et concertée. L'hygiène hospitalière peut se définir comme une discipline en charge de la surveillance et la prévention des infections associées aux soins et de la diffusion de la résistance bactérienne aux antibiotiques, principalement en milieu de soins. La Société française d'hygiène hospitalière (SF2H)⁶ a fêté dernièrement ses 40 ans d'existence. Ses missions consistent à promouvoir la sécurité et la qualité des soins, l'épidémiologie, la prévention et la lutte contre les infections associées aux soins dont les infections nosocomiales, la sécurité et la vigilance sanitaires, l'évaluation, la certification et la gestion des risques dans le domaine des infections associées aux soins. Elle est également saisie par la Direction générale de la santé pour éclairer les décisions publiques dans le champ de ses compétences.

5- Haut Conseil de la santé publique. <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/Accueil>

6- Société française d'hygiène hospitalière. <https://www.sf2h.net/>

Le HCSP et la SF2H sont ainsi engagés dans la même démarche de santé publique et de prévention au sens large, dans l'objectif d'élaborer des recommandations visant à réduire le risque infectieux. Lors des deux dernières années, le HCSP et la SF2H ont été sollicités d'une façon inhabituelle, dans la durée et l'intensité. Les hygiénistes ont été au premier front sur le terrain pour accompagner par exemple la pénurie ou les tensions d'approvisionnement en EPI, former les équipes de soins, créer des unités Covid-19, réaliser le *contact tracing*, en collaboration avec les médecins du travail. Toute cette mobilisation, souvent au détriment des autres missions de prévention, avait pour objectif de prévenir la transmission croisée du SARS-CoV-2 entre les patients pour réduire, autant que possible, les clusters de Covid-19 dans toutes les filières de soins, en particulier chez les personnes à risque comme les personnes âgées dans les services de gériatrie ou les Ehpad. Le HCSP⁷, dans un rôle d'élaboration de recommandations pratiques pour l'ensemble de la population et des établissements recevant du public basées sur les connaissances scientifiques disponibles, et la SF2H pour les recommandations en milieu de soins, permettaient ensemble de cadrer et d'harmoniser les stratégies de prévention et de contrôles du Covid-19⁸. Cette crise sanitaire a mis en lumière particulièrement le HCSP et la SF2H par leurs recommandations relatives aux interventions en santé publique et aux stratégies de réduction des risques populationnel d'une part⁹ et aux mesures d'hygiène capables de contrôler la diffusion du SARS-CoV-2 et de protéger les personnes les plus exposées comme les professionnels de santé¹⁰. Mais elle a aussi permis de faire le constat d'un déficit de connaissance en santé publique de la population générale et de certains professionnels et de la nécessité de disposer sur l'ensemble du territoire national, des établissements de santé et médico-sociaux et en ville, d'équipes spécialisées et formées aux interventions en santé publique et en prévention du risque infectieux. ■

7- Haut Conseil de la santé publique. Sur le point sur la Covid-19 <https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/PointSur?clef=2>

8- Société française d'hygiène hospitalière. Covid-19 <https://www.sf2h.net/publications/coronavirus-2019-ncov>

9- Lepelletier et al. New French guidelines to adapt the "Isolate/Detect/Trace" strategy for COVID-19 adult peoples or contacts considering the exponential spread of Omicron variant. Health Science Reports (sous presse).

10- Lepelletier D, et al. French Society for Hospital Hygiene and the High Council for Public Health. What face mask for what use in the context of COVID-19 pandemic? The French guidelines. J Hosp Infect. 2020 Apr 26;105(3):414-8. doi: 10.1016/j.jhin.2020.04.036.